

VOTRE CPAM VOUS INFORME

Avec sophia, la CPAM de la Loire-Atlantique accompagne les personnes diabétiques

Depuis fin novembre, la CPAM de la Loire-Atlantique propose aux personnes diabétiques du département de bénéficier du service sophia.

Conçu par l'Assurance Maladie avec les associations de patients et les sociétés savantes, sophia offre un accompagnement personnalisé pour aider à mieux vivre au quotidien la maladie et en prévenir les complications. Ce service intervient en relais des recommandations du médecin traitant.

26 700 personnes en Loire-Atlantique ont reçu un courrier les invitant à adhérer à sophia.

L'accompagnement en pratique

Les adhérents reçoivent régulièrement des supports d'information pour mieux connaître la maladie, partager le vécu d'autres patients et l'expérience des professionnels de santé. Ils ont également accès, sur le site www.ameli-sophia.fr, à un espace d'information sur le diabète.

Ils peuvent aussi bénéficier d'un accompagnement téléphonique par des infirmiers-conseillers en santé, un service accessible via le numéro d'appel suivant : **0811 709 709**.

Comment bénéficier de sophia ?

sophia s'adresse aujourd'hui aux personnes majeures, ayant un diabète de type 1 ou 2, prises en charge à 100% par le régime général de l'Assurance Maladie, au titre d'une affection de longue durée (ALD). Pour en bénéficier, il leur suffit de retourner le bulletin d'inscription joint au courrier d'invitation adressé par l'Assurance Maladie.

A fin janvier, 14 % des patients éligibles relevant de la CPAM de la Loire-Atlantique, ont adhéré au service.

+ d'infos sur www.ameli-sophia.fr

Article adressé le 30 janvier 2013